

Sur l'application de la photographie à la décoration en relief

Autor(en): **Namias, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **16 (1904)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-524567>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



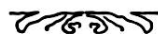
SUR L'APPLICATION

DE LA

Photographie à la Décoration en relief

(Communication faite au Congrès photographique de Nancy)

par le prof. R. NAMIAS.



Au Congrès de Paris, en 1900, j'ai fait une communication sur l'obtention du relief par voie photographique. A ce moment, je me suis borné à faire connaître mon procédé pour augmenter l'importance du relief. Ce procédé consiste à employer, au lieu de la gélatine seule, un mélange de gélatine et de gomme arabique. Après étendage sur verre, on sensibilise la couche dans le bichromate et on copie à la lumière directe du soleil. Ensuite on plonge la plaque dans une solution d'alun pour laisser gonfler la gélatine et la gomme pour l'obtention du relief.

Depuis, j'ai fait de nombreuses recherches à ce sujet et cela surtout dans l'intention d'établir les meilleures conditions d'opération, la meilleure manière de produire les dessins destinés à fournir un négatif corrigé, qui puisse être employé directement et, enfin, les applications que pourrait trouver le procédé dans la décoration en relief en général.

Sur le premier point, j'affirme qu'après avoir essayé une

quantité de substances déjà recommandées ou non pour les mélanger à la gélatine afin d'augmenter le relief, je ne peux que confirmer qu'aucune n'est à même, pour les effets, de substituer la gomme arabique. Par exemple, le sucre, recommandé par certains auteurs, produit un effet contraire, car il tend à insolubiliser aussi la gélatine, en l'absence de la lumière, pendant la dessiccation de la plaque. Et cela n'est pas difficile à comprendre si l'on considère l'action réductrice énergétique que possède le sucre.

L'amidon cuit, la gomme d'adragante, même en petite quantité, enlèvent la fluidité à la solution et l'étendage régulier devient très difficile, sans que le relief soit plus considérable.

La quantité de gomme arabique ne doit jamais dépasser la moitié de la quantité de la gélatine.

Occupons-nous maintenant du second point, c'est-à-dire du dessin qui doit servir pour la production du négatif et qui peut convenir à ce procédé.

Avant tout, j'insisterai sur le fait qu'aucun négatif pris directement d'après nature ne peut servir pour ce but.

L'importance de ce point n'est pas encore comprise, en général, et on se plaint que le procédé de photoreliefs par gonflement de la gélatine donne des reliefs faux. On devra bien se rendre compte qu'un négatif, pour donner un relief corrigé, doit avoir un clair-obscur correspondant seulement à la distance des différentes parties du sujet du fond. Ni la couleur du sujet, ni les ombres ne devront intervenir et modifier le clair-obscur. M. Marion, en 1900, a expliqué ce point d'une manière très précise.

Si l'on veut traduire une photographie en relief, on sera donc forcé de transformer la photographie dans un dessin tout à fait spécial, et je suis convaincu qu'il n'est pas difficile d'habituer un artiste à transformer une photographie en un tel dessin.

Et les applications de ce procédé ? En vérité on ne peut pas encore dire qu'il en ait eus. Si j'ai continué à m'en occuper, c'est parce que je crois fermement que ce procédé mériterait une large application dans la décoration en relief des objets en métal ou en céramique. D'après le modèle en plâtre, qu'on obtient directement du relief en gélatine, on peut obtenir des formes pour le moulage en bronze ou en aluminium et l'on peut également faire des reproductions par voie galvanoplastique.

(J'ai présenté, au Congrès, quelques reliefs en plâtre, bronze et aluminium.)

En céramique, ce procédé rend possible la décoration en reliefs avec dessins de toute sorte : titres et vues d'hôtels, blasons de famille, vues de villes, etc., soit en surface plane ou courbe.

Certainement ce procédé, pour permettre une application bonne et sûre, a besoin d'être étudié pratiquement avec patience, car il présente de nombreuses difficultés. Mais n'est-ce pas un grand avantage de pouvoir substituer au travail long et coûteux du ciseleur celui bien plus simple et rapide du dessinateur ?

J'ajouterai, à titre d'information, que le procédé imaginé par M. Bæse, de Florence, que je trouve très ingénieux et sur lequel l'auteur a fait dernièrement une conférence à Berlin, semble destiné à permettre, pour les portraits, d'obtenir directement des négatifs corrigés pour la production du relief. Ce procédé pourra permettre d'obtenir, à bon marché, des portraits en relief sur métal, utilisables pour des médailles, monuments funéraires, breloques, etc.

